



Ligue de Golf Paris Île-de-France

CHAMPIONNATS DE FRANCE DES JEUNES QUALIFICATIONS PARIS – ÎLE DE FRANCE U12 – BENJAMINS 2023

Epreuves sélectives pour la Finale Interrégionale qualificative pour
les Championnats de France des Jeunes 2023

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

1. PRESENTATION

2 épreuves qualificatives servent de sélection pour la Finale Interrégionale Paris Ile-de-France, dernière étape de qualification pour les Championnats de France des Jeunes.

2. CALENDRIER DU TOURNOI

1 ^{ère} épreuve Mercredi 26 avril et jeudi 27 avril 2023	Benjamins	Golf de Mont Griffon D909, 95270 Luzarches ☎ 01 34 68 10 10 – golf@golfontgriffon.com
1 ^{ère} épreuve Mercredi 26 avril et jeudi 27 avril 2023	U12	Golf des Yvelines Le Château de la Couharde, 78940 La Queue-lez-Yvelines ☎ 01 34 86 46 89 – lesyvelines@resonance.golf
2 ^{ème} épreuve Samedi 10 et dimanche 11 Juin 2023	Benjamins	Golf des Boucles de Seine Espace Loisirs des Boucles de Seine, 78840 Moisson-Mousseaux ☎ : 01 34 79 39 00 - golf@bouclesdeseine.iledeloisirs.fr
2 ^{ème} épreuve Samedi 10 et dimanche 11 Juin 2023	U12	Golf de Chevannes Mennecy Rue du Bois Marsas, 91750 Chevannes ☎ : 01 64 99 88 74 - legolfdechevannes@wanadoo.fr

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueuses et joueurs de nationalité française, licenciés en Ligue Paris Ile-de-France, et disponibles pour les Championnats de France Jeunes en cas de qualification. Les joueurs doivent s'être acquittés de leur « droit de jeu fédéral » de 35€ et être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Joueurs et joueuses :

- **U12 (12 ans et moins):** années de naissance : 2011 et après
- **Benjamins (13 et 14 ans):** années de naissance : 2009 - 2010

Index à la date limite d'inscription :

- **U12 Garçons:** inférieur à **32.0**
- **Benjamins:** inférieur à **24.0**
- **U12 Filles:** inférieur à **43.0**
- **Benjamins:** inférieur à **35.0**

Quotas :

Seront retenus pour participer à ces épreuves :

- **U12 Garçons:** 70 joueurs
- **Benjamins:** 60 joueurs
- **U12 Filles:** 30 joueuses
- **Benjamins:** 40 joueuses

La Commission Jeunes se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer le quota par catégorie de chaque épreuve.

Exemptions :

- Pour les 2 épreuves qualificatives :
 - Benjamins dans les Squads U14 Fédéraux
- Pour la 2^{ème} épreuve uniquement :
 - Joueurs classés dans le top 50 U14 Garçons et le top 25 U14 Filles du mérite jeunes de juin, qui ont joué la 1^{ère} qualification, **et** qui participeront :
 - Aux GPJ Majeur du GN **et** de Cicé Blossac **OU**
 - Au Grand Prix Didier ILLOUZ **et** à un des 2 GPJ Majeurs cités au point précédent **OU**
 - Au Championnat de Frances Dames **et** à un des 2 GPJ Majeurs cités au point 1 ou au GP Illouz

Si ces derniers n'ont pas marqué suffisamment de points lors de la 1^{ère} qualification pour accéder à la finale, ils bénéficieront de cette exemption.

La sélection des joueurs retenus dans chaque catégorie sera faite en fonction des critères ci-dessous :

Benjamins Garçons et Filles :

1. Ordre du dernier Mérite National Jeunes publié,
2. Ordre des index à la clôture des inscriptions.

U12 Garçons et Filles :

1. Ordre du dernier Mérite National Jeunes publié
2. Rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en Stroke Play sur 12 mois disponible sur Extranet
3. Ordre des index à la clôture des inscriptions.

Conformément aux règlements fédéraux, en cas de limite d'index, cette dernière ne s'appliquera pas aux joueuses et joueurs classés au Mérite Amateurs Jeunes.

IMPORTANT : Tout joueur qui ne se sera pas présenté à son heure de départ, qui se sera scratché pour l'épreuve moins de 48 heures à l'avance, ou qui se sera scratché entre les 2 tours d'une de ces épreuves, sans raison réelle et sérieuse, sera automatiquement placé en liste d'attente pour l'épreuve qualificative suivante. Seules seront prises en compte les circonstances exceptionnelles.

4. ENGAGEMENTS

- Les joueurs devront s'inscrire directement sur le site internet de la Ligue Paris Ile-de-France avec règlement en ligne des droits de jeu
- Le droit d'inscription est fixé à **50€ par joueur et par épreuve**. **En cas de forfait après la publication des départs (48h avant l'épreuve), les droits d'inscription restent dûs.**



Ligue de Golf Paris Île-de-France

5. INSCRIPTION DES JOUEURS / RECONNAISSANCE

Dates de clôture des inscriptions :

Epreuve	Catégorie	Lieu	Dates de clôture
1ère épreuve	Benjamins	Mont Griffon	Mardi 11 avril 2023
	U12	Yvelines	Mardi 11 avril 2023
2e épreuve	Benjamins	Boucles de Seine	Vendredi 26 Mai 2023
	U12	Chevannes Mennecey	Vendredi 26 Mai 2023

Reconnaissance :

Epreuve	Jour officiel	Lieu	Autres jours possibles
1ère épreuve	25 avril 2023	Mont Griffon	Autre reconnaissance possible - Tarif Juniors
	24 avril 2023	Yvelines	Autre reconnaissance possible - Tarif Juniors
2e épreuve	9 juin 2023	Boucles de Seine	Autre reconnaissance possible - Tarif Juniors
	9 juin 2023	Chevannes Mennecey	Autre reconnaissance possible - Tarif Juniors

6. FORMES DE JEU

- **FORMULE: Score maximum (9 coups par trou) – 18 trous par jour**
Chaque épreuve qualificative donne lieu à un classement pour lequel est attribué un certain nombre de points (cf. § CLASSEMENT).
- **SERIES :**
 - 1 série Filles par catégorie
 - 1 série Garçons par catégorie
- **DEPARTS :**
Les tirages et heures de départ seront consultables sur www.lgpidf.com au plus tard 48h avant l'épreuve.

7. REPÈRES DE DÉPARTS

Repères Jeunes U12 et Benjamins. (Voir recommandations § 3.6-4 du vademécum fédéral)

8. CONSIGNES SUR LE TERRAIN

- Aucun cadet n'est autorisé.
- L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.
- **L'utilisation d'appareil de mesure de distance n'est pas autorisée.**
- Une tenue correcte sera exigée pour les joueurs et joueuses : pas de tee-shirts, pas de jeans, pas de casquette à l'envers, etc.
- **Il est interdit aux joueurs de fumer** (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking. Toute infraction sera assimilée à une infraction au Code de comportement, le Comité se prononcera sur une possible sanction.
- **Accompagnateurs :** Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc. devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera l'application stricte du règlement et des règles de golf.

9. CLASSEMENT

ATTRIBUTION DES POINTS : Des points seront attribués en fonction de la place obtenue après les 2 tours de chaque épreuve selon les tables suivantes. En cas d'égalité, le classement sera fait en prenant en compte le départage informatique sauf pour la première place où les joueurs concernés devront partir en « play-off trou par trou »



Ligue de Golf Paris Île-de-France

Points par épreuve avec 2 tours disputés

Place	Points
1 ^{er}	250
2 ^{ème}	200
3 ^{ème}	170
4 ^{ème}	150
5 ^{ème}	130
6 ^{ème}	120
7 ^{ème}	110
8 ^{ème}	100
9 ^{ème}	90
10 ^{ème}	80
11 ^{ème}	75
12 ^{ème}	70
13 ^{ème}	65
14 ^{ème}	60
15 ^{ème}	56
16 ^{ème}	52
17 ^{ème}	48
18 ^{ème}	44
19 ^{ème}	40
20 ^{ème}	37
21 ^{ème}	34
22 ^{ème}	31
23 ^{ème}	28
24 ^{ème}	25
25 ^{ème}	23
26 ^{ème}	21
27 ^{ème}	19
28 ^{ème}	17
29 ^{ème}	15
30 ^{ème}	14
31 ^{ème}	13
32 ^{ème}	12
33 ^{ème}	11
34 ^{ème}	10
35 ^{ème}	9
36 ^{ème}	8
37 ^{ème}	7
38 ^{ème}	6
39 ^{ème}	5
40 ^{ème}	4
41 ^{ème}	3
42 ^e – 43 ^e	2
44 ^e – 45 ^e	1

Points par épreuve avec 1 seul tour disputé en raison de circonstances exceptionnelles.

Place	Points
1 ^{er}	188
2 ^{ème}	150
3 ^{ème}	128
4 ^{ème}	113
5 ^{ème}	98
6 ^{ème}	90
7 ^{ème}	83
8 ^{ème}	75
9 ^{ème}	68
10 ^{ème}	60
11 ^{ème}	56
12 ^{ème}	53
13 ^{ème}	49
14 ^{ème}	45
15 ^{ème}	42
16 ^{ème}	39
17 ^{ème}	36
18 ^{ème}	33
19 ^{ème}	30
20 ^{ème}	28
21 ^{ème}	26
22 ^{ème}	23
23 ^{ème}	21
24 ^{ème}	19
25 ^{ème}	17
26 ^{ème}	16
27 ^{ème}	14
28 ^{ème}	13
29 ^{ème}	11
30 ^{ème}	11
31 ^{ème}	10
32 ^{ème}	9
33 ^{ème}	8
34 ^{ème}	8
35 ^{ème}	7
36 ^{ème}	6
37 ^{ème}	5
38 ^{ème}	5
39 ^{ème}	4
40 ^{ème}	3
41 ^{ème}	2
42 ^e – 43 ^e	2
44 ^e – 45 ^e	1



Ligue de Golf Paris Île-de-France

CLASSEMENT FINAL :

- Le classement final prendra en compte les résultats en points sur les 2 épreuves organisées (un joueur ne participant qu'à une seule épreuve sera classé avec les points de sa seule épreuve).
- En cas d'égalité le départage se fera sur l'épreuve ayant rapporté le plus grand nombre de points. En cas d'égalité parfaite, les joueurs seront départagés selon le classement informatique de la seconde épreuve qualificative.
- Si, au terme des 2 jours d'une épreuve, au moins un tour n'a pas été entièrement disputé, l'épreuve est annulée et peut être reportée par le comité de l'épreuve à une date ultérieure. Dans le cas où l'épreuve ne peut être reportée, le classement final de la qualification prendra en compte les points attribués lors de l'autre épreuve.

10. RESULTATS

Les résultats partiels seront publiés à la fin de la première épreuve.

La liste des joueurs qualifiés pour la finale interrégionale sera annoncée à l'issue de la deuxième épreuve.

Seront qualifiés pour la finale Inter-régionale :

- **Dans la catégorie U12** : **TBA**
- **Dans la catégorie Benjamins** : **TBA**
- Wild Cards de la Ligue

Le nombre de qualifiés par catégorie a été ajusté après publication par la DTN du Grand Prix Jeunes Majeurs du GN et des qualifiés Benjamins aux Championnats de France suite au Ranking de Juin 2023.

Les Wild Cards de la Ligue toutes catégories confondues seront annoncées au plus tard fin juin.

11. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé au minimum de :

- 1 représentant du Club
- 1 représentant de la Ligue ou du Comité Départemental du lieu de l'épreuve
- 1 Arbitre de l'épreuve.

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.